

Sujet : [INTERNET] A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

De : Charles ALLAIRE

Date : 30/06/2022 15:36

Pour : pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver en pièce jointe, mes remarques sur le projet de carrière Terréal à Cahaignes.

—Pièces jointes:—————

Commissaire enquêteur 1.doc

10,5 Ko

Charles Allaire

Cahaignes 27420 Vexin S/ Epte

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Vieil habitant de Cahaignes, j'y ai pris mon poste d'instituteur en septembre 1973 et aujourd'hui, j'habite ma maison au 14 rue du Libéra.

J'ai assuré la fonction de secrétaire de mairie jusqu'en 1999, j'ai donc vu évoluer le village dont la population a doublé en 50 ans.

Cette évolution s'est faite en douceur, les nouveaux habitants se sont intégrés à la vie de notre village tout naturellement.

Avec le projet de carrière, il ne s'agira pas d'évolution mais de transformation brutale et catastrophique à plus d'un titre.

Les conditions de vie seront gravement perturbées :

Pour les habitants du bourg :

-Bruits, poussières, pollution due aux échappements des engins de chantiers et de transport, remplacement d'un paysage bucolique par un paysage de mine à ciel ouvert,...

Pour les riverains et tous les usagers du carrefour des Tilleuls où 5 routes aboutissent et où passeront les camions chargés d'argile dans un sens et de remblais dans l'autre. Ce carrefour est déjà dangereux en temps ordinaire en raison d'un manque de visibilité. En plus de la dangerosité une pollution sonore est à craindre, freinages d'urgence, redémarrage des véhicules provenant de la Maladrie (RD 181).

Il ne faut pas oublier la proximité du terrain de jeux de la Maladrie et du plateau sportif sur le terrain communal qui amène à certaines périodes un grand nombre de jeunes piétons.

L'impact écologique ne me paraît pas suffisamment pris en compte dans le texte du projet :

Le décompte des espèces animales et végétales présentes sur le lieu et aux alentours semble très succinct, il n'est par exemple pas évoqué la présence de salamandres.

L'étude hydrologique ne devrait pas s'arrêter à la seule présence du Rhin.

Si ce ru est le plus visible, il n'est pas signalé toutes les sources qui existent autour de la butte de Cahaignes :

- source qui alimente le vieux lavoir, aujourd'hui disparu dans la rue du Lavoir
- source qui alimentait la mare rebouchée dans la rue St André à l'entrée de la rue du Lavoir et qui a été déviée vers les prairies entre le bourg et le hameau de Senancourt
- - et peut-être la source qui alimente un lavoir dans le parc du château.

Quand on se promène en contre-bas de la butte en direction de Fours en Vexin à l'orée du petit bois à droite en allant vers Fours on trouve une zone humide sans doute alimentée par des eaux provenant de la zone concernée par le projet de carrière.

Il me semble important de signaler que le Rhin disparaît dans la plaine entre Cahaignes et Cantiers au lieu-dit l'Abîme et que sans doute sa résurgence à Harquency donne naissance au Gambon, petite rivière qui traverse Les Andelys et qui se jette dans la Seine au Petit Andelys.

En cas d'incident sur le chantier les conséquences ne se limiteraient pas au seul site de la carrière.

En espérant ma contribution constructive, je vous prie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, d'agréer mes salutations distinguées.